



Nouveau site internet

... rendez-vous sur

www.commune-biozat.fr

Accueil Découvrir Biozat Mairie Services Ecole-Enfance-Jeunesse Economie Cadre de vie Animations Liens utiles

n° 26 - Décembre 2015

Bulletin Municipal



Sommaire

1 MOT DU MAIRE

2 à 6 VIE COMMUNALE

7 à 11 TRAVAUX COMMUNAUX

12 ECOLE COMMUNALE

13 - 14 VIE ÉCONOMIQUE

15 à 17 ANIMATION COMMUNALE

18 à 23 ASSOCIATIONS

- Amicale Laïque
Théâtre Enfants et Adultes
Gym-Zumba
- West Dance Story
- Club du 3^{ème} âge
- Comité des fêtes
- Société de chasse
- Sapeurs-Pompiers
- Anciens combattants
- Biozat Tennis de table

24-25 BASSIN DE GANNAT

25 ETAT CIVIL 2015

25 LOCATION DE SALLE

Calendrier des manifestations

Samedi 9 janvier – 11h

Vœux du Maire (Salle préfabriquée) ... Municipalité

Dimanche 7 février après-midi

Thé dansant Amicale Laïque - Théâtre Enfants

Jeudi 25 février – 14h

Concours de belote Club 3^{ème} âge

Lundi 29 février

Sortie au Salon de l'Agriculture Club 3^{ème} âge

Samedi 12 mars

Banquet annuel Société de Chasse

Samedi 19 mars

Concours de belote Société de Chasse

Lundi 28 mars

Chasse aux oeufs Municipalité

Samedi 2 avril

Soirée des Années 80 Comité des Fêtes

Dimanche 17 & Samedi 23 avril

Spectacle Théâtre Enfants Amicale Laïque - Théâtre Enfants

Dimanche 1^{er} mai

Repas des Aînés CCAS/Comité des Fêtes

Mardi 3 au Dimanche 8 mai

FestiThéâtre Amicale Laïque – Théâtre des 3 Roues

Dimanche 29 mai

Bal Country West Dance Story

Samedi 18 juin

Kermesse de l'école Parents d'élèves / Ecole

Dimanche 26 juin midi

Méchoui (place de la Mairie) Société de Chasse

Dimanche 3 juillet

Brocante Comité des Fêtes

Samedi 27 & Dimanche 28 août

Fête patronale Comité des Fêtes / Municipalité
Associations

.....

Responsable de la publication : M^{me} le Maire de Biozat - **Conception et impression :** ebCréa - **Photos :** associations, mairie de biozat, ebCréa
Contact Mairie de Biozat : tél. 04 70 56 54 97 - fax. 04 70 56 53 70
mairie.biozat@orange.fr / www.commune-biozat.fr - **Horaires d'ouverture :**
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 17h et samedi de 9h à 12h -
Permanence M^{me} le Maire et 1^{er} adjoint : samedi matin de 9h à 12h
ou sur rendez-vous - **Bibliothèque municipale :** heures d'ouverture de la
mairie (fonds renouvelé 3 fois/an)



" Un nouveau site internet "

L'année se termine avec de nombreuses réalisations engagées et l'annonce d'un démarrage imminent du projet de la nouvelle cuisine à l'école. L'aire de jeux et la réhabilitation des tombes des anciens combattants au cimetière ont constitué 2 chantiers importants menés à bien par nos employés communaux, au cours de cette année. Un nouveau site internet, qui ouvrira début 2016, a été un challenge pour les élus membres de la Commission Communication.

En matière de sécurité, des efforts importants de signalisation au sein du bourg ont été mis en œuvre afin de protéger au mieux le périmètre de l'école.

Nous avons engagé un budget conséquent pour la poursuite de la rénovation de la voirie communale et quelques travaux ont été mis en œuvre sur plusieurs chemins agricoles en mauvais état. Côté réfection des trottoirs dans le bourg, nous avons pris un peu de retard dans nos prévisions mais nous allons nous atteler à la tâche en 2016.

Notre école fonctionne bien avec une centaine d'élèves. Tout comme les activités périscolaires qui ont été orientées, ce trimestre, vers la préparation d'un 1^{er} marché de Noël organisé par les animateurs et les enfants. Un énorme succès que vous retrouverez en images au sein de ce numéro. Nous ne pouvons que féliciter tous ces artistes en herbe et surtout leurs animateurs !

Côté finances, en dépit du préjudice subi en mai dernier, avec le cambriolage de nos locaux techniques (dont vous retrouverez le bilan détaillé), nous devrions terminer l'année dans le respect de notre budget initial.

Notre commune continue à se développer avec l'arrivée régulière de nouveaux habitants. Le recensement qui sera réalisé en janvier-février prochain nous confirmera si le cap des 800 habitants est atteint ou non. Merci de réserver le meilleur accueil à nos 2 agents recenseurs qui viendront à votre rencontre.

Les associations de la commune fonctionnent bien et vous proposent de nombreuses manifestations conviviales. N'hésitez pas à les rejoindre ! Les bénévoles se font rares... Merci à tous ceux qui s'engagent pour faire de Biozat une commune vivante !

La réorganisation territoriale est amorcée : parallèlement à une nouvelle grande région Auvergne Rhône Alpes, se prépare un nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale conduisant à de plus gros ensembles mieux en capacité demain, à négocier avec cette même région. Nous avons privilégié la ruralité. Nous verrons si l'avenir nous donne raison...

Bonne année à tous !

Nous vous donnons rendez-vous aux vœux du maire le samedi 9 janvier à 11h à la salle préfabriquée près de la mairie où nous aurons aussi le plaisir d'accueillir les nouveaux Biozatois.

Noëlle Seguin

Activités périscolaires

T.A.P : 2^{ème} année ! (Temps d'Activités Périscolaires) Cette année encore, de nombreuses animations sont proposées aux 95 élèves participants : créations manuelles, poterie, informatique, cuisine, sports, musique, jardinage.

Des animateurs diplômés, des bénévoles, des employées municipales, des enseignants encadrent ce temps périscolaire réservé à la découverte de nouvelles activités.





Anne Delaval, avec en poche différents diplômes et expériences dans l'animation de groupes d'enfants, d'adultes, de seniors et de personnes handicapées, est la nouvelle coordinatrice des TAP depuis la rentrée 2015.



Marché de Noël 2015 :
bouquet final des activités
du 1^{er} trimestre

Depuis septembre bon nombre des activités TAP étaient tournées vers un mystérieux marché de Noël, à l'initiative d'Anne Delaval...(Chut, ne rien laisser filtrer !)

Et vendredi 11 décembre, le Père Noël a eu la surprise de découvrir la salle communale transformée en une véritable caverne d'Ali-Baba qui brillait de mille feux.

Pour préparer cet évènement, les animateurs, les enseignants, les enfants avaient beaucoup travaillé. Ils ont été bien récompensés quand ils ont vu les parents, amis, famille déambuler devant toutes leurs créations puis repartir les bras chargés à leur voiture et revenir discuter entre amis autour d'un apéritif dînatoire.

Les discussions se sont interrompues pour laisser place aux enfants qui ont interprété des chants de Noël en attendant la venue du Père Noël et ses beaux jouets distribués par les membres du Comité des Fêtes.

Encore bravo à tous !



Employés municipaux : une équipe bien rodée

Le 17 décembre dernier, les élus ont eu le plaisir de convier les employés à une rencontre de fin d'année afin de les remercier pour leur engagement pour la commune et d'échanger avec eux sur différents sujets : organisation du travail à l'école, activités périscolaires, entretien de la commune, différents projets qui démarrent ou encore à l'étude.

Ces échanges conviviaux se sont poursuivis autour d'un sympathique buffet avant de se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



Biozat recensée en 2016 : vers les 800 habitants ?

Comme vous le savez, les enquêtes de recensement de la population française sont désormais réparties sur 5 ans (dernier recensement à Biozat : 2011). Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent dans notre pays et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

Pour mémoire, vous retrouverez ci-dessous l'évolution de la population de Biozat sur les 50 dernières années (Source : INSEE) :

1968	1975	1982	1990	1999	2007	2013
680	663	684	716	663	707	784

Comment ça marche ?

Les agents se présenteront chez vous et vous proposeront le recensement par internet (si vous êtes équipés bien sûr !). Si c'est le cas, il vous sera remis la notice sur laquelle se trouvent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr.

Si vous préférez remplir les questionnaires papier, les agents vous distribueront une feuille de logement et autant de bulletins individuels que de personnes vivant au sein de votre foyer, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Nous vous remercions par avance pour l'excellent accueil que vous voudrez réserver à nos deux agents recenseurs, au cours des prochaines semaines.

Nous avons recruté 2 agents recenseurs (chiffre imposé en regard de notre population). Il s'agit de Mesdames Manuela CONSTANT et Alice FAUCHERE, employées communales à temps partiel.



Manuela

Alice

Elles suivront tout d'abord une formation assurée par l'INSEE (2 demi-journées courant janvier). Elles auront ensuite à effectuer une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et vous avertir de leur passage en déposant une information dans votre boîte aux lettres.

Le recensement officiel commencera le 21 janvier et se poursuivra jusqu'au 20 février.

Recensement citoyen obligatoire dès l'âge de 16 ans

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser le mois de l'anniversaire des 16 ans ou, au plus tard, au cours du mois suivant. Les démarches peuvent être accomplies par le mineur ou l'un de ses parents. Le recensement s'effectue en s'adressant directement au Secrétariat de mairie.

La personne doit fournir une pièce d'identité et le livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique : son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être impérativement conservé puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le BAC, le permis de conduire, le CAP ou le BEP. En cas de perte de l'attestation, la personne doit s'adresser au bureau du service national dont il dépend.

Ce recensement permet également à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales et de convoquer le jeune à la Journée « Défense et Citoyenneté ».

Si le délai de 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Bibliothèque

Depuis de nombreuses années, maintenant, la Commune a signé une Convention avec le Conseil Départemental. Grâce à cette dernière, nous disposons d'un dépôt régulier de livres (3 fois/an) de la part de la médiathèque du Conseil Départemental. **Il s'agit du service de bibliobus qui s'adresse à toutes les catégories d'âge.**

L'école de Biozat « s'alimente » d'ailleurs régulièrement grâce à ce service. Sachez aussi que vous pouvez nous demander le ou les livres qui vous intéressent ! Ils seront livrés lors de la prochaine dépose. **Vous pouvez consulter le catalogue de la médiathèque du Conseil départemental sur : <http://mediatheque.allier.fr>. Le service est gratuit pour les usagers.** L'ouverture de la bibliothèque au public est calée sur celle de la Mairie.

Et si nous faisons évoluer ce service ?

Aujourd'hui, nous enregistrons une faible fréquentation de la bibliothèque. **Les heures d'ouverture de la mairie ne sont peut-être pas adaptées au public concerné ?** Ce service est peut-être encore méconnu d'un bon nombre d'entre vous ? Nous aimerions pouvoir disposer de l'appui de quelques bénévoles pour faire évoluer et animer cet espace de lecture le mercredi après-midi. Nous pourrions envisager un espace plus convivial où chacun, jeunes et moins jeunes, pourrait venir découvrir des livres.

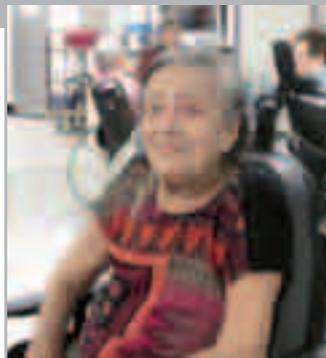
Vous êtes intéressé par ce projet ? N'hésitez-pas à vous faire connaître en mairie (en direct ou via notre site internet) !

L'idée serait une mise en place de ce nouveau fonctionnement à la mi-2016.

CCAS : une nouvelle action pour les jeunes

Lors de sa réunion du 17 octobre dernier, le CCAS a décidé la mise en place d'une nouvelle action orientée vers les jeunes : les enfants scolarisés à Biozat et résidant sur la commune qui partiront en classe de 6^{ème} se verront attribuer un bon d'achat d'une valeur de 25 € dans un magasin de sports. **Donc rendez-vous en juillet prochain avec les heureux bénéficiaires !**

CCAS : Les « anciens » en maison de retraite n'ont pas été oubliés



Noëlle Seguin, accompagnée de Françoise Lavediot et Yasmine Genebrier, ont rendu visite aux Biozatoises et Biozatois en maison de retraite à Bellerive, Ebreuil et Gannat et leur ont remis leur cadeau de Noël offert par le CCAS.



Bilan chiffré du vol subi par nos locaux techniques

Les voleurs n'ont pas été identifiés et le véhicule communal jamais retrouvé... Mais l'opération n'a malheureusement pas été blanche pour tous ! Rappelons que l'indemnisation de l'assurance porte sur des montants HT et, bien sûr, a été fonction de la vétusté du matériel volé. **Voici un bilan rapide de notre sinistre : montant en euros TTC**

Matériel	Coût matériel racheté	Indemnisation Assurance	Financement nécessaire
Véhicule communal	3 923	2 800	1 123
Tracteur tondeuse + Remorque	11 033	5 600	5 433
Matériel divers	8 214	4 866	3 348
TOTAL	23 170	13 266	9 904

Un nouveau véhicule a été acheté d'occasion à un artisan d'une commune proche. La somme nécessaire a pu être prélevée sur le FPIC (*fonds national de péréquation des ressources*) reversé par la Communauté de Communes, plus avantageux pour nous cette année. Il nous a fallu racheter très vite tracteur tondeuse et remorque, étant en pleine période de tonte. Le matériel divers, allant de la tondeuse auto-tractionnée, débroussailleuses, aux clés et tournevis, a été racheté au fil du temps (*tout n'a pas été complètement renouvelé à ce jour*). Là encore, nous nous sommes financés sur le FPIC et sur les budgets investissement et fonctionnement. En parallèle, ce vol nous a obligés à reporter le renouvellement programmé d'une chaudière. En résumé, l'indemnisation globale de l'assurance à hauteur de 13 266 € a financé 57 % du matériel que nous avons dû racheter.

Cimetière 2 composteurs désormais disponibles

Suite à la sollicitation du SICTOM Sud Allier, nous avons répondu favorablement pour équiper le cimetière de 2 composteurs. Equipement offert aux communes volontaires. **Ces deux composteurs, recevant les déchets végétaux, ont été installés entre l'ancien et le nouveau cimetière**, à côté du container actuellement en place qui recevra uniquement les autres déchets.

Dépôt déchets verts sur la commune

Rappel de la localisation du dépôt : direction Martinges, emprunter chemin à gauche au niveau de l'étang bordé de sapins. Dépôt à environ 400 m

Nous vous rappelons cependant que ce site est **strictement réservé aux particuliers Biozatois**. Il concerne **UNIQUEMENT** la dépose de **DECHETS VERTS**. Pneus, plastiques, ... sont interdits !

Malheureusement, des infractions sont régulièrement constatées ainsi que le vidage régulier de professionnels extérieurs à la commune. Seuls, les employés communaux se chargent ensuite de l'élimination de ces mêmes déchets. Du respect de ce service dépend sa survie...

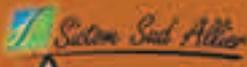
Site internet

Notre site actuel contient de très nombreuses informations mais, les nouvelles technologies se développant à très grande vitesse, il se retrouve d'apparence démodée. Nous avons décidé d'y remédier avec quelques critères à la clé : un budget restreint, un système facile à gérer qui permette une administration simple tant par le Secrétariat de Mairie que par les élus en charge du sujet.

L'Association des Maires Ruraux de France, dont nous sommes membres, nous a proposé de mettre à notre disposition leur plate-forme et leur modèle de site répondant à nos besoins. Le tout pour la somme modique de 180 € TTC/an (incluant le maintien du nom de domaine). Nous bénéficions de leur appui technique si nécessaire et des évolutions permanentes de l'outil. Nous nous sommes donc lancés dans la réalisation de notre nouveau site que vous pourrez découvrir courant janvier.

L'adresse ne change pas : www.commune-biozat.fr

N'hésitez-pas à nous faire remonter vos remarques ou vos attentes en matière d'information !



VERS UN ÉCO-CIMETIÈRE

Dans le cadre de son action valorisation des déchets organiques, l'une des opérations du Programme Local de Prévention des Déchets, le SICTOM Sud Allier encourage les communes dans leur démarche de réduction des déchets et en particulier les déchets verts issus des cimetières.

Cette pratique contribue à la réduction de la production de déchets sur le territoire et à la limitation des coûts de collecte et de traitement associés. Les déchets végétaux sont désormais valorisés sur place et sont transformés en compost qui pourra être utilisé directement dans le cimetière ou dans la commune.

A partir de 2016, le cimetière de Biozat expérimente le tri de ses déchets grâce à la réorganisation de son espace dédié aux déchets et à l'installation d'une signalétique adaptée.

Un bac est maintenant réservé au stockage des déchets organiques : terre, fleurs fanées, feuilles mortes, gazon ramolles et plantes sans pot.

Ces déchets seront régulièrement récupérés par les employés communaux et, après épandage, ils se transformeront en compost.

Les autres déchets doivent être jetés dans le conteneur ordures ménagères (papiers et plastiques jetables, films, pot et sac plastique, matière textile, collants, verre qui ne peut être recyclé).

Pour faciliter le geste de tri de Biozat, le bac réservé aux déchets verts et le conteneur ordures ménagères sont regroupés en un même lieu.

N° vert SICTOM : 0 800 851 628
www.sictomsudallier.fr

Panneau bac à compost

ÉCO-CIMETIÈRE

Je DÉPOSE UNIQUEMENT ici Les déchets végétaux



Panneau conteneur ordures ménagères

ÉCO-CIMETIÈRE

Je DÉPOSE ICI UNiquement les autres déchets



Bienvenue sur le site de Biozat





Sécurité renforcée au voisinage de l'école

Comme annoncé dans notre précédent bulletin, la signalisation au voisinage du carrefour de l'école a été fortement amplifiée avec deux feux clignotants sur les panneaux indicateurs du rond-point situés sur la grande rue.

Le nouveau passage piétons offrant plus de visibilité par rapport aux conducteurs arrivant de la route de Charmes est en place. Les bordures de trottoir côté école ont été surbaissées et nous avons fait procéder à l'enlèvement de la cabine téléphonique qui n'était plus en service, dégageant ainsi plus d'espace pour l'accès à l'école.

Un autre passage piétons a été rajouté sur la grande rue, à hauteur du carrefour chemin des Ormes / chemin de la Tour afin de faciliter la traversée par les enfants du quartier se rendant à l'école. De nouveaux panneaux indicateurs de l'école, jaune fluo, le marquage au sol et le passage en zone 30 de l'ensemble du périmètre renforcent les actions précédentes.

Ces actions ont représenté un budget total de 7 282 € TTC, abondé par les amendes de police à hauteur de 1 718 €.



Voirie

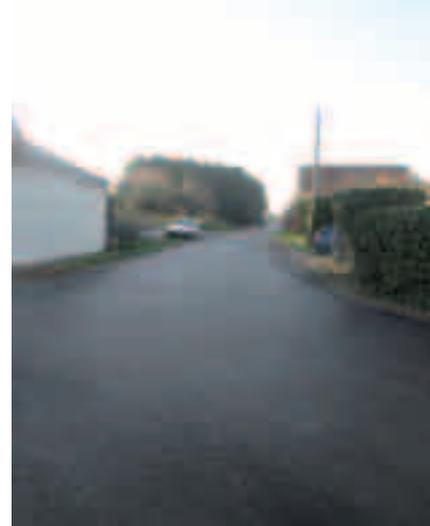
Parlons tout d'abord des voies communales. Dans le bourg, la rue de l'Arbouze, dans le prolongement de la rue de la Font-Pigeon réalisée l'an dernier, a été reprise en enrobé jusqu'au carrefour de la rue du Pré Gibiat, l'autre partie étant en bon état. A la place Chantelle, à hauteur du jardin de la famille Thonier, et à l'entrée de la rue de l'Octroi, le bitume, endommagé par d'autres chantiers intervenus les années précédentes, a été repris en tri-couche.



Aux Cluzeaux, le bas de la rue des Noyers, dernière portion à reprendre, a été rénové en enrobé. Le pluvial de la rue des Gazets a été refait à neuf depuis la fourche avec la route des Cluzeaux jusqu'au chemin à hauteur de la propriété Perez.

Il récupère désormais l'ensemble des 6 maisons situées sur la gauche de la rue des Gazets (du 14 au 22). Cette portion de pluvial débouchera désormais sur ce même chemin, entièrement busé en diamètre 300 jusqu'à la route des Cluzeaux. Deux nouveaux regards en fonte ont été mis en place afin de s'assurer d'un bon écoulement des eaux pluviales.

Il est prévu de laisser tasser l'accotement durant quelques mois avant de réaliser la reprise de la rue en enrobé.



A Martinges, la portion de la rue de la Mare effectuée l'an dernier reste décevante en dépit d'un drain et d'un regard rajoutés et du changement de la base de cailloux semble-t-il trop « terreux ». Les nouvelles constructions se poursuivent sur cette rue. Une fois terminées, des travaux de voirie plus importants devront être envisagés.

L'ensemble de ces travaux a représenté un budget de 47.253 € TTC. La subvention du Conseil Départemental totalise pour sa part 7 941 €.

Côté chemins ruraux, un premier chantier a été effectué à l'automne dernier :

- En direction de Charmes, le chemin des Nugerias a été reprofilé sur 950 m, remblayé dans les zones où les ornières étaient plus profondes et compacté.
- En direction de Martinges, le chemin des Cailloux a connu une réfection similaire sur 480 m et le chemin des Fanges, débouchant sur la route de Randan a été, pour sa part, travaillé au rota et tassé ensuite.



L'ensemble de ces travaux s'élève à la somme de 3 363 € TTC.

Une nouvelle réunion sera proposée aux agriculteurs au printemps prochain afin d'établir les priorités qui pourraient être envisagées en 2016.

- Aux Cluzeaux, le chemin des Grenouillats passe du stade enherbé à empierré. La construction de 4 maisons locatives donnant sur ce même chemin, nécessitait l'évolution de l'accès.

La finition du chemin s'effectuera lorsque les travaux seront terminés.

Réfection des trottoirs : rien en vue ?

Dans notre bulletin précédent, nous vous avons annoncé des débuts de travaux pour septembre dernier dans la grande rue. Notre première idée était d'envisager ces travaux en régie, avec un simple remblaiement en sable rose. Avançant dans notre réflexion, **nous pensons que nous devons envisager des solutions plus durables** dans le temps qui nécessiteront sans doute de sous-traiter en partie ce travail.

Un chiffrage est en cours afin de pouvoir démarrer réellement une première tranche en 2016.

Chantiers d'insertion

Dans le cadre de la convention avec la Communauté de Communes du Bassin de Gannat, l'équipe d'Etudes et Chantiers a réalisé plusieurs petits travaux de nettoyage et réfection de peinture sur notre commune au cours de cet été (fin août et début septembre).

A Martinges, tout d'abord, où ils ont quasiment remis à neuf l'abri de bus près du terrain de boules : nettoyage haute pression, rebouchage des fissures, peinture.



AVANT

Sur l'ensemble de la commune, ensuite, où toutes les croix ont été nettoyées soit à haute pression, soit « à l'huile de coude » selon la possibilité d'accès à l'eau et l'électricité.

Nous en profitons pour remercier tous les riverains sollicités qui ont bien voulu accepter un branchement temporaire de l'eau ou de l'électricité sur leur propriété.

Les poteaux de but, sur le stade, après avoir été contrôlés au niveau sécurité, ont aussi reçu un petit coup de peinture. Rappelons que la commune finance seulement la fourniture des matériaux nécessaires aux travaux.

APRÈS



Tombes anciens combattants enfin réhabilitées

Ce chantier était un peu l'arlésienne... Les croix étaient livrées depuis juillet 2014 mais l'automne très pluvieux qui a suivi et de nombreux travaux conduits en parallèle au cours du 1er semestre 2015 nous avaient obligés à reporter le chantier.

En octobre dernier, Didier et Guy, appuyés par 2 élus (Joël et Didier) ont enfin conduit à bien la réfection de la cinquantaine de tombes d'anciens combattants décédés à la maison de retraite de Biozat jusque dans les années 80.

Beau travail qui a été réalisé en plusieurs étapes : décaissement effectué en mai par l'entreprise Bourlet, puis en octobre, forage à la tarière pour l'emplacement précis des croix, scellement de supports PVC où sont venues s'encastrer les croix avant d'être de nouveau fixées au ciment et enfin peinture des croix, fixation des plaques identifiant chaque défunt, pose de bordures et étalement de cailloux. Tout était terminé pour la commémoration du 11 novembre où chacun n'a pu qu'être admiratif du travail accompli. Merci à tous !

Le coût global de ce chantier totalise 4 286 € TTC.



Un filet aux abords du stade et les menuiseries de la mairie repeintes

La grille du stade, côté rue des Bouleaux, en très mauvais état a été remplacée par un filet. D'autres travaux seront poursuivis par les employés en 2016 aux abords du stade afin « d'améliorer » l'espace point tri.

La peinture des menuiseries de la mairie a été reprise au cours de l'été.



Accessibilité local infirmières et autres bâtiments publics

Comme nous vous l'avons déjà annoncé, les subventions attendues pour la réalisation de l'accessibilité du cabinet infirmier ont bien été au rendez-vous :

2 236 € par l'Etat (*Dotation aux Territoires Ruraux*) et 1 000 € par l'aide parlementaire.

Le bon fonctionnement du cabinet (*cf page économique*) et l'aide non négligeable obtenue nous ont convaincus d'engager les travaux dès cette année avec l'entreprise Cibello. Sont donc restés 2 581 € TTC à la charge de la commune.

Le bureau de contrôle ayant inspecté la Grange communale (*cf bulletin précédent*) a malheureusement identifié plusieurs points de « non-conformité ». Nous devons donc encore engager des travaux supplémentaires dans un délai raisonnable.

Des plantations sur la commune

Outre les 2 arbres plantés près de l'aire de jeux par les enfants de l'école (*cf Animation communale*), les employés communaux ont procédé à la plantation d'une quinzaine d'arbustes autour du terrain de boule de Martinges.

Cet aménagement contribuera à embellir cet espace de loisirs. Par ailleurs, des bulbes de narcisse et crocus ont été semés dans plusieurs parterres de la commune. Nous devrions ainsi avoir plaisir à profiter de quelques fleurs dès le printemps.



Une nouvelle cuisine pour septembre 2016

Comme nous vous l'avions expliqué dans notre précédent bulletin, les marchés ont été lancés début juillet. L'ouverture des plis a eu lieu en août conformément à la réglementation en vigueur. Puis l'analyse des marchés s'est faite avec l'appui de trois cabinets spécialisés :

- ARCHITECTURE Mr Bernard Gallon,
- INGÉNIERIE CUISINE Mr Bernard Véron,
- BET FLUIDES Mr Christophe Piasi.

La commission d'Appel d'Offres a fait le choix de respecter strictement les analyses fournies par les experts précédemment cités. Les entreprises ainsi retenues pour la réalisation de ce projet sont les suivantes :

LOT	Entreprise retenue	Montant (€ HT)
1 - VRD	DUPRAT (Cusset)	7 937,50
2 - GROS ŒUVRE	DUPRAT	78 538,18
3 - CHARPENTE	GRIFFET(Gannat)	22 827,20
4 - COUVERTURE ZING	SUCHEYRE (Volvic 63)	15 015,50
5 - ETANCHEITE	SUCHET (Cusset)	3 900,56
6 - MENUISERIES / SERRURERIE	CENTER BOIS (Gimeaux 63)	38 382,32
7 - PLATRERIE PEINTURE - SOLS SOUPLES	XAVIER (Vareennes/Allier)	15 468,34
8 - FAUX PLAFONDS	LES PLAFONDS DE MARC (Yzeure)	6 454,70
9 - SOLS RESINE	SORREBA (Vaulx en Velin 69)	14 387,90
10 - CLOISONS ISOTHERMES	SOPROMECO (Abrest)	32 860,28
11 - PLOMBERIE/CHAUFFAGE/VENTILATION	MAMELET SENIGIER (Cusset)	85 995,03
12 - ELECTRICITE	COFELY INEO (Montluçon)	29 765,34
13 - EQUIPEMENT CUISINE	PATAY (Riorges 42)	39 161,17
TOTAL		390 694,02

En contrepartie, la commune bénéficie de différentes subventions liées à ce projet.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL	90 000 €
DETR (ETAT)	100 581 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	46 970 €
Montant total d'aides	237 551 €

Le démarrage des travaux étant imminent, il a fallu abattre le saule de la cour de l'école. Plusieurs réunions de chantier ont déjà eu lieu avec les entreprises concernées, en présence de l'architecte et du coordinateur SPS. Le début des travaux est fixé au 4 janvier 2016.

Cette nouvelle cuisine devrait être opérationnelle à la prochaine rentrée scolaire 2016-2017.



A propos de notre école...

A la rentrée 2015-2016, Lilian Lavergne, Directeur, a inscrit 97 élèves répartis en 4 classes.

La maternelle (PS,MS,GS), 27 élèves, est la classe de Sylvie Authier, appuyée par Gaëlle Glomond au poste d'ATSEM. Sylvie, actuellement absente, est remplacée par Charlotte Servant et Claire Vialaron. Lilian Lavergne dirige, pour sa part, la classe des GS-CP (21 élèves) secondé par Marie Arnold pendant ses jours de décharge de direction. Claire Vialaron, Amandine Vogrig et Emilie Laurent se partagent les CE1-CE2 (26 élèves) et les 23 CM1-CM2 sont à la charge de Jessica Behti.



Charlotte

Amandine

Lilian

Jessica

Claire

Outre les nombreux projets de chaque classe, l'école a adhéré à 2 projets nationaux : « Lire et faire lire » et « le prix des incorruptibles »

De quoi s'agit-il ?

Lire et faire lire : A la demande des enseignants, six bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Des séances de lecture sont organisées en petit groupe une fois par semaine dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Prix des incorruptibles : C'est un prix littéraire conçu comme un jeu pour les élèves de la maternelle aux CM2. Les jeunes lecteurs doivent :

- lire les ouvrages (ou se faire lire pour les plus jeunes) qui ont été sélectionnés,
- se forger une opinion personnelle sur chacun,
- voter pour leur livre préféré.

L'objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre afin qu'ils le perçoivent comme un objet de plaisir et de découverte.



Le temps de l'école, ce sont, bien sûr, les indispensables et très importants programmes scolaires mais l'école, c'est aussi : la cantine, l'interclasse de midi, les tap, la garderie midi et soir. Alors merci à toutes les employées municipales qui oeuvrent au bon fonctionnement de l'école : Béatrice Guillaume, Nathalie Connord, Cécile Lafontaine, Gaëlle Glomond, Alice Fauchère et Manuela Constant.

A la rencontre de quelques unes des entreprises installées sur notre commune...

Au sein de nos 3 derniers bulletins, nous avons cité les diverses entreprises installées ou services disponibles sur notre commune. Vous les retrouverez, avec leurs coordonnées, sur notre nouveau site internet. Par ailleurs, nous mentionnons ci-dessous une nouvelle entreprise et vous signalons trois «oublis» :

- **Pour toute réparation de smartphones, tablettes et PC**
William GUILLAUMONT (nouvellement installé)
Tél. 06 68 66 05 86
- **Artiste peintre**
Gérard HUGUE
14, route de Randan - Tél. 04 70 56 59 64
- **Agence d'événementiel spécialisée dans l'organisation et la décoration (notamment mariage) - Service de location de matériel pour vos réceptions**
Design Event 63 - Sabrina ARNAL
12, rue de la Mare - Tél. 06 48 32 38 75 ou 04 43 13 14 50
Page Facebook - Devis gratuit par mail via site internet :
www.designevent63.keosite.com
- **Location jeux gonflables**
Installation parc intérieur / extérieur
Location jeux en bois, consoles jeux vidéo
R' Concept - Jaoïde Bechti
18, rue des Guérauds
Tél. 06 52 18 03 41 - www.rconcept.org

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie si vous-même n'avez pas encore été mentionné dans notre bulletin !

Désormais, nous vous proposons un focus sur les entreprises de notre commune.
Dans ce numéro, nous vous invitons à découvrir 4 d'entre elles.



Faisons tout d'abord mieux connaissance avec Sabrina DUPRE, infirmière à Biozat.

Depuis septembre 2014, Sabrina Dupré, infirmière à Biozat a le plaisir de vous accueillir dans son cabinet situé 22 grande rue, du lundi au samedi, et assure les **soins à domicile 7 jours sur 7**. Pour garantir le bon fonctionnement du service, elle est épaulée par deux autres personnes : Sylvie et Martine.

« **Les soins se développent de plus en plus au cabinet : prises de sang mais aussi les petits soins tels que points de suture, pansements.... Je soigne aussi bien les adultes que les enfants et suis au service de toute la population quel que soit l'âge** » déclare Sabrina. Elle précise qu'elle travaille aussi avec l'HAD c'est à dire l'hospitalisation à domicile.

Afin d'étendre ses compétences, Sabrina vient de suivre récemment une formation à « l'hypnoalgésie » ou traitement de la douleur par l'hypnose. C'est une méthode de relaxation afin d'apaiser l'angoisse, le stress, la douleur. Il s'agit d'hypnose thérapeutique. Elle vient également de recevoir une deuxième formation sur « plaies et cicatrises ».

« Le cabinet s'est considérablement développé depuis son ouverture et est en constante évolution. Les habitants apprécient ce nouveau service qui leur évite des déplacements et j'ai grand plaisir à travailler à Biozat et à accueillir chaleureusement les patients » se félicite Sabrina, tout sourire.

Outre Biozat, son périmètre de travail s'étend aux communes environnantes (Charmes, Effiat, Gannat, St Genes-du-Retz...).

Pour prendre rendez-vous soit au cabinet, 22 grande rue ; soit à votre domicile : Deux N° de téléphone : 07 82 57 87 80 ou 04 70 41 62 39

Interview de Bernard Sabot



Nous sommes aussi allés à la rencontre de Frédéric CROCHET, à la tête de l'entreprise FREDJARDIN-BRICO

« Après 23 ans passés au sein de l'entreprise GAEC des Maryses comme ouvrier horticole, j'ai été licencié suite à la fermeture de celle-ci. Etant passionné par mon métier, aimant travailler en plein air, en contact avec la nature, avec la passion des végétaux, du jardinage et de l'entretien des espaces verts, j'ai donc décidé, à 44 ans, de m'installer à mon compte sous le statut d'auto-entrepreneur.

Depuis mon installation le 01/11/2011, mon domaine d'activité s'est élargi : **entretiens jardins et espaces verts (bêchage, désherbage, entretiens des massifs, ...), tontes de pelouses de toute superficie (de la plus petite à la plus grande), tailles des fruitiers et petits arbres (avec évacuation des déchets si besoin), poses de clôtures et petite maçonnerie, peintures extérieures (volets, murets, ...).**

Bien sûr, j'ai dû, au fur et à mesure, investir pour m'équiper en matériel professionnel : débroussailleuse, camion avec remorque, tracteur-tondeuse, taille-haies, motoculteur, tronçonneuse, échafaudage, matériel de jardinage, ...

A Biozat depuis 1998, je me suis bien intégré dans la vie communale. Beaucoup de gens me connaissent et cela m'a permis d'avoir rapidement une bonne activité.

La recommandation et le bouche à oreille fonctionnent bien, au-delà même de Biozat, puisque je travaille avec près de 50 clients répartis principalement sur les communes de Biozat et ses environs, Bellerive, Aigueperse, Brugheas et Gannat.

Aujourd'hui je suis content de mon activité et de ma nouvelle situation, qui, malgré un emploi du temps chargé, me permet de vivre de ma passion en étant indépendant et autonome».

Contact : Frédéric Crochet
14 rue des Gazets – Les Cluzeaux. Tel : 06 98 58 01 19



Faisons maintenant connaissance avec Grégory GIRAUD, carreleur mosaïste

« Carreleur depuis plus de 13 ans, je suis marié et papa d'un petit garçon scolarisé en maternelle à l'école du village.

Originaire des environs, nous recherchions, ma femme et moi, une maison bourbonnaise, en pierre et tuiles plates à rénover. L'opportunité s'est présentée voilà maintenant plus de 4 ans lorsque nous avons appris qu'une maison se vendait dans ce village. Coup de cœur pour cette maison avec un grand terrain et un hangar.

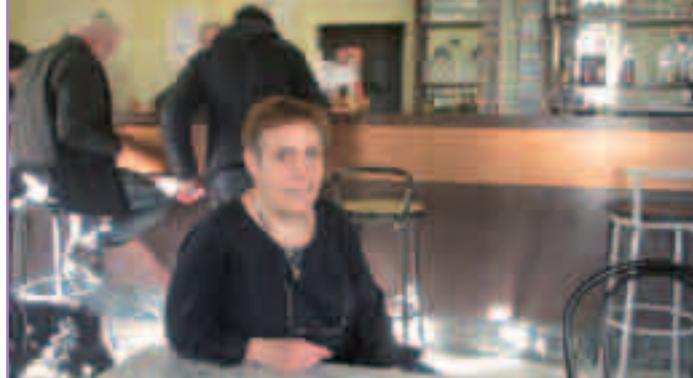
Nous étions déjà locataire à Biozat et avons toujours apprécié d'avoir une école de proximité et un café multi-services, ce qui n'a fait que renforcer notre choix.

Installé à Biozat depuis 2013, j'ai créé mon entreprise la même année, en tant que carreleur mosaïste, sous le régime auto-entrepreneur. C'est une chance pour moi de pouvoir exercer le métier que j'aime, c'est même une passion.

Personnellement, même si **ma préférence va aux revêtements en pierres naturelles, aux terres cuites à l'ancienne et aux nouvelles techniques de pose de faïence (joints époxy)**, j'ai plaisir à apporter mon aide aux projets de mes clients et éventuellement les conseiller dans le choix et la pose de leur carrelage. Chaque chantier est un projet que je m'approprie comme si je le faisais pour moi.

Contact : Grégory Giraud - Carreleur Mosaïste
03800 Biozat - Tél. 04 70 59 08 29 / 06 50 98 78 18
Email : gregory-giraud@orange.fr

Interview de Yasmine Genebrier



Retrouvons enfin Michelle SIEKANIEC, à la tête du Voltigeur, Point Multi-Services

« Déjà 11 ans d'activité à Biozat (j'ai ouvert le 15 janvier 2005), je n'ai pas vu passer le temps !

Ma journée type démarre chaque matin, à 6h30, avec l'ouverture du Voltigeur, et ce, 7 jours sur 7, jours fériés compris (*en mon absence, Etienne prend le relais*). Dès l'ouverture, les premiers clients matinaux (ils se reconnaîtront...) arrivent pour prendre leur pain, journal ou cigarettes. La matinée est rythmée entre le **bar, l'épicerie et le Point Poste** (*qui rappelons-le, bénéficie des mêmes horaires que le commerce !*). Outre le fait de servir les clients, il y a aussi tout le travail « qui ne se voit pas » : gestion des commandes (tabac : 1 fois/mois, épicerie 1 fois/semaine), des stocks, la comptabilité...

A 12h30, coupure, bien méritée, jusqu'à 16h (17h les mercredi et dimanche) et reprise des activités jusqu'à 19h. L'établissement est fermé le mardi après-midi.

Côté restauration, j'offre la possibilité de casse-croûte ou repas jusqu'à 13h ainsi que des repas, le soir, sur réservation. J'accueille avec plaisir, au cours de l'année, différents groupes désormais fidèles (cyclistes, marcheurs, entreprise). J'ai aussi l'occasion d'organiser des soirées « anniversaire » pour des adultes.

Le service fax, photocopie, internet fonctionne également régulièrement. En épicerie, je peux signaler que je pratique ponctuellement la vente de produits locaux : endives et pommes en hiver, asperges au printemps.

Les jeux de grattage ont aussi leur clientèle, très variée. J'ai eu le plaisir d'avoir 2 gagnants en octobre dernier, de 500 et 1000 €, respectivement.

Au fil des années, les services et la clientèle ont évolué. Outre les habitués, les nouveaux habitants fréquentent de plus en plus le commerce. Les clients de passage créent aussi une nouvelle demande avec le café à emporter, par exemple.

Je ne regrette pas d'être venue à Biozat même si je me souviens encore que la 1^{ère} année a été très difficile !

Les multiples services offerts par Le Voltigeur d'aujourd'hui me permettent, au final, de mener à bien mon activité ».

Interview de Noëlle Seguin



Départ de notre factrice

« Comme vous le savez déjà, je vous quitte en ce début d'année, et vous remercie pour toutes celles passées ensemble. Vous allez, bien sûr me manquer, je garde tout plein de souvenirs des habitants de cette petite commune de Biozat, qui m'était inconnue dix ans auparavant.

Je vous embrasse tous et naturellement vous dis à bientôt.

Je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année ».

Tellia

Nous nous faisons l'interprète de tous les Biozatois pour remercier chaleureusement Tellia pour sa gentillesse, son sourire et la qualité de ses services pendant ces nombreuses années. Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste !

8 août : Marché Trad'

Organisé par la Communauté de Communes

Alors que des pluies incessantes l'après-midi avaient amené les organisateurs à annuler la manifestation, le soleil a daigné se montrer en fin d'après-midi... **Une centaine de personnes se sont rassemblées autour de la buvette, aux sons de l'orgue de barbarie (certains ont même poussé la chansonnette) et d'un repas servi à la salle près de la mairie.** La **visite guidée de l'église** a rassemblé pour sa part une trentaine de personnes, sous la houlette de M. Pinoteau.



23 août : Fête Patronale

La météo n'était malheureusement encore pas avec nous puisque la pluie ne nous a pas lâchés de la journée, perturbant fortement les animations. Les exposants courageux sont cependant venus nombreux. La fanfare de Cognat Lyonne et un spectacle de clowns sont venus rythmer l'après-midi... à l'intérieur, avant le repas du soir des Anciens Tracteurs de Limagne et le feu d'artifice proposé par la municipalité qui a pu être finalement tiré dans de bonnes conditions et a été très apprécié des spectateurs.



9 septembre : Dépistage du diabète

Cette année encore, l'Association des Diabétiques Bourbonnais est venue à la rencontre de la population, le 9 septembre dernier pour informer et prévenir sur les effets et les conséquences du diabète.





En présence de MM le Préfet et Sous-Préfet, M. le Député Charasse, MM. les Président et Directeur de la Caisse locale du Crédit Agricole de Gannat, M. le Lieutenant en charge des brigades de gendarmerie de Gannat, M. le Directeur de la société JPP, fournisseur de l'aire de jeux, Mme la Présidente de la Communauté de Communes, les Maires des communes environnantes, les Présidents des associations biozatoises, M. le Maire Honoraire, ainsi que les employés et élus communaux et membres du CCAS.

Manifestation conviviale, en toute simplicité, sous le soleil, une fois n'est pas coutume. Occasion pour M^{me} le Maire de remercier l'ensemble des acteurs de cette réalisation.



Rappelons que la commune a bénéficié d'une aide parlementaire à hauteur de 6 000 € et d'un soutien de l'Association du Crédit Agricole pour un montant de 2 000 €.

La Commune, pour sa part, a assuré le financement de cette réalisation, sur ses fonds propres, à hauteur de 14 000 €.



3 octobre : 2^{ème} soirée chorale à l'église

La chorale Terspichore de Beauregard Vendon, qui comprend une trentaine de chanteurs et chanteuses, est venue donner une représentation à l'église de Biozat. Cette soirée était organisée par la municipalité et le CCAS. Une centaine de personnes ont participé à cette manifestation qui s'est clôturée par un sympathique buffet.



10 octobre : Maisons fleuries

Cinq heureux récipiendaires se sont vus remettre le diplôme du Concours et un bon d'achat de 15 € dans une jardinerie.

Il s'agit de M^{mes} FOURNIER, THOMAS et TORRES pour le bourg, M et M^{me} DAHLER aux Cluzeaux et Mme ROCHE aux Contamines (*absente sur la photo*).

Bravo à tous et merci aux bénévoles membres du jury qui ont parcouru la commune !

Nous en profitons pour remercier de nouveau tous ceux qui ont bien voulu arroser, encore cette année, les jardinières communales à proximité de chez eux.



5 décembre : Téléthon



Encore un vif succès avec 220 repas servis et un bilan final global, incluant les ventes de brioches, la tombola et le don du club du 3^{ème} âge, qui atteint pour la 1^{ère} fois, la somme de 3 000 €. **Bravo encore aux bénévoles qui oeuvrent pour cette action de soutien aux malades de myopathies et autres maladies orphelines.**



17 décembre : Plantation arbres

Deux érables plantés par les enfants de l'école, sous le soleil et par plus de 12 degrés de température, pas du tout un temps de saison, mais des conditions idéales pour faire les plantations prévues.



La Commune a en effet bénéficié d'un don de 2 arbres :

- l'un, via un projet d'école « Plus d'arbres, plus de vie ! ». Il s'agit d'un érable sycomore.
- l'autre, via l'association gannatoise de défense de la nature, Nature Vivante. Il s'agit d'un érable plane.

Ces deux arbres ont été implantés à droite de l'aire de jeux afin d'espérer un peu plus d'ombre dans les années futures.

Les enfants s'en sont donnés à cœur joie, en présence des représentants des deux donateurs.





Section Théâtre Enfants de Biozat

Cette année le Théâtre enfants redémarre sous les meilleures auspices avec 40 enfants de 3 à 17 ans venus se préparer à brûler les planches de la salle des fêtes de Biozat pour leur spectacle des 17 et 23 avril 2016.

C'est avec une équipe de 8 encadrants et 5 bénévoles que nous vous accueillerons avec plaisir afin de vous présenter leur travail. En perspective : convivialité, rigolade et partage !

Nous avons aussi eu un franc succès pour notre chasse aux sorcières qui a eu lieu le 31 Octobre 2015 avec 66 enfants tous aussi beaux les uns que les autres. Un après-midi sous le soleil à la recherche de la sorcière BISOUSBAVEUX dans les rues de Biozat accompagnée par ses 2 acolytes GROSLAIDQUIPUE et GROSLOURDQUI PETE !



Nouveauté : le soir, nous avons organisé une soirée pour les jeunes adolescents avec une chasse aux trésors nocturne suivie d'une boum party. Cette soirée est un beau commencement puisque 26 adolescents sont venus participer à cette animation !



Par ailleurs nous tenons à remercier chaleureusement Mesdames Bethmont et Jeannin pour leur participation. C'est toujours avec un grand plaisir que nous passons ce moment avec vous ! Merci aussi à Cédric Imbert pour sa précieuse aide pour la soirée. Nous sommes heureux de voir que nos prestations sont des réussites et animent notre si beau village !

Nous vous attendons aussi le 7 février prochain à la salle des fêtes de Biozat pour participer à notre thé dansant annuel avec l'orchestre LES GAVROCHES.

Comme vous pouvez le constater, le théâtre enfants est très actif au sein du village. Toutes nos animations servent à amoindrir les frais d'adhésion des enfants qui sont de 20 à 24 €/an seulement. Nous sommes en difficulté : nos équipes de bénévoles fatiguent et le soutien de nouveaux arrivants au sein de notre groupe serait le bienvenu. Cette année, par faute d'encadrants, le théâtre a failli ne pas redémarrer... Alors, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés de notre village. Si vous souhaitez intégrer notre groupe, n'hésitez-pas à venir à notre rencontre. Il nous paraît important de lancer cet appel car notre avenir est incertain.



Section Gym-Zumba

L'effectif de la section s'est étoffé pour la saison 2015/2016 puisque, depuis septembre, ce sont 73 adhérents qui participent chaque semaine à la Grange aux 3 activités sous la direction de Patricia Caballero. 36 personnes sont inscrites aux **cours de zumba qui se déroulent tous les lundis soirs de 20h à 21h**, 24 le sont aux séances de **gym d'entretien tous les lundis de 19h à 20h** et enfin 13 séniors suivent également des séances de **gym d'entretien tous les mercredis de 10h à 11h**.

Pour toute information complémentaire, **vous pouvez contacter la responsable de la section, Magali Arnaud : 04 70 32 41 91**



Section Théâtre des 3 Roues

Pour sa 20^{ème} saison, le Théâtre des 3 Roues interprète une comédie de Régis Porte « Joyeuse Pagaille ».

Après une trentaine de répétitions à la salle préfabriquée, la saison 2015/2016 a débuté le 18/10/2015. Elle se terminera début mai lors du 8^{ème} Festlthéâtre qui se déroulera à Biozat du 03 au 08 mai 2016.

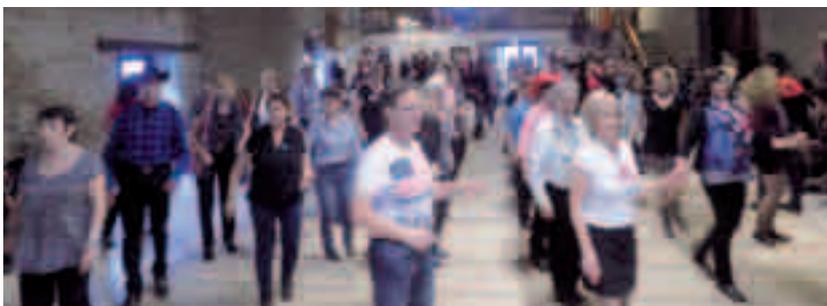
La pièce a été présentée le 25 octobre dernier à la Grange et a connu un vrai succès. Ce sont 30 représentations qui seront données dans l'Allier et le Puy de Dôme tout au long de ces prochains mois.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la troupe, la pièce, la programmation 2015/2016 et le festlthéâtre sur le site : www.theatredes3roues.fr

West Dance Story

L'association **West Dance Story** existe depuis 2 ans maintenant, comptant aujourd'hui 46 adhérents.

Trois cours par semaine sont animés par Martine Nageotte : le mardi soir, cours intermédiaires, le mercredi soir, cours débutants, le jeudi soir, cours novices. La Présidente et animatrice des cours prévoit pour l'année en cours différentes prestations : nous avons commencé par un 1^{er} bal à Biozat organisé le 6 décembre ; puis, le 11 décembre, le club a animé l'ouverture du marché de Noël à Gannat à partir de 18H. Un 2nd bal est prévu pour la fin mai 2016, ainsi que d'autres démonstrations.



Bal à Biozat le dimanche 6 décembre

Martine prépare aussi le concours aux masters 2017 catégorie show, et participera à la rencontre internationale de chorégraphes à Blackpool en Angleterre fin janvier. L'an passé nous avons animé la fête patronale à Magnet, Beaumont les Randan (*cf photo*), la fête de la musique à Gayette, participé au festival de Courpière puis nous avons terminé notre année par un grand bal.

Notre site internet est ouvert à tous à l'adresse suivante : www.westdancestory.fr

Club du 3^{ÈME} âge

Jeudi 2 juillet - Traditionnel hommage aux membres ayant 80 ans ou plus. Très bel après-midi convivial autour d'un excellent buffet, animé par un groupe local capable d'interpréter (et mimer) une multitude de chanteurs.

Jeudi 17 septembre, une quinzaine de personnes du Club sont allées à Gannat pour participer à un stage de remise à niveau du code de la route pour les séniors. L'après-midi était organisée par le CCAS de Gannat et animée par l'association de la Prévention Routière de l'Allier. Au programme : les nouveaux panneaux, la conduite en état d'ébriété avec des lunettes spéciales ou sur un simulateur, les réflexes en cas de danger immédiat, Chacun a pu participer à l'atelier de son choix et tout le monde a reconnu que ce stage était très intéressant et utile.

Plus de 70 personnes se sont retrouvées samedi 19 septembre à Limons pour manger la friture ou les grenouilles. Un co-voiturage a été organisé afin que toutes les personnes puissent venir sans avoir à se préoccuper du transport. Repas très agréable dans un cadre tout aussi sympathique.

Sous forme d'un café-théâtre, **dimanche 25 octobre**, le « théâtre des trois roues » a présenté, à la demande du club du 3^{ÈME} âge, sa toute nouvelle pièce « Joyeuse Pagaille ». Les Biozatois et Biozatoises, ainsi que les personnes des environs, ont répondu présent comme à leur habitude. Une centaine de personnes sont ainsi venues applaudir cette troupe qui ne manque jamais de nous faire rire. Très bon après-midi pour tout le monde !



Les clubs du 3^{ÈME} âge de Gannat et de Biozat se sont retrouvés pour faire une sortie commune au « Moulin bleu » le 14 novembre dernier.

Départ en car, à partir de Gannat puis Biozat. 52 personnes sont ainsi venues apprécier le spectacle de jolies filles, de chanteurs et même de magicien pendant le déjeuner. Très joli spectacle à voir si ce n'est pas déjà fait.

Une nouvelle fois le concours de belote du samedi 28 novembre dernier a fait carton plein avec 130 équipes. Un record qui semble difficile à battre maintenant.

Un lot a été remis à chacun des participants du 1^{er} au dernier joueur et une partie du bénéfice a été reversé au Téléthon de Gannat.



Mercredi 16 Décembre : La traditionnelle bûche de Noël avec l'ensemble des membres du club vient clôturer une année riche en activités.

Comité des Fêtes

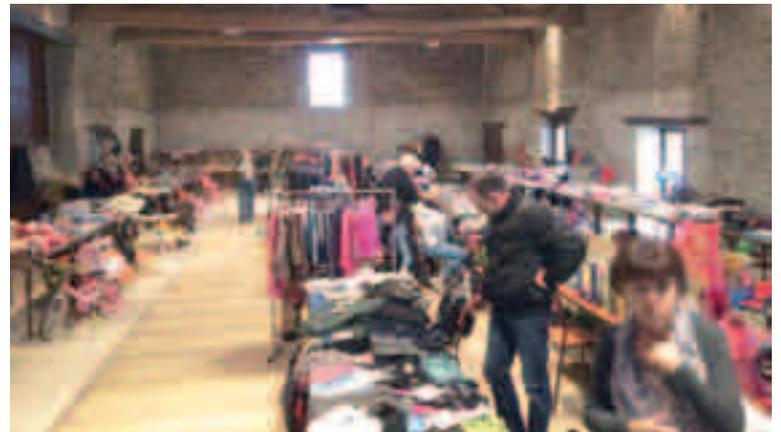
Au mois d'août la fête patronale avec sa grande soirée moules-frites à gogo a une nouvelle fois connue un très beau succès avec une bonne ambiance familiale au bal.

Au mois d'octobre a eu lieu notre traditionnel loto avec, cette année, un beau week-end au Puy du Fou à gagner. Comme chaque année les bénéficiaires ont été intégralement réinvestis pour l'arbre de Noël des enfants de l'école de Biozat.

Début novembre, a eu lieu le repas annuel du Comité des fêtes, moment convivial, sous le soleil cette année, afin de remercier tous les bénévoles ainsi que M^{me} Le Maire et la municipalité qui oeuvrent tout au long de l'année pour le bon déroulement de nos manifestations.



Suivi **fin novembre** de notre **Bourse aux jouets** où les exposants ont répondu présent, moment d'échanges et de bonnes affaires pour la préparation des fêtes de fin d'année à moindre coût.



En décembre le très attendu Arbre de Noël qui, cette année, a réuni le Comité des fêtes, la Municipalité ainsi que les membres de l'Ecole pour un Marché de Noël suivi de l'arrivée du Père Noël toujours très bien accueilli par les enfants.



Le Comité des Fêtes souhaite à tous les Biozatois et Biozatoises de passer de bonnes fêtes de fin d'année et souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Rendez-vous l'année prochaine pour passer d'excellents moments tout au long de l'année lors de nos manifestations, nous débuterons début avril avec notre incontournable Soirée des Années 80. Bonne année à tous !

Société de chasse

Cette année, 26 chasseurs ont pris leur carte, soit 2 de moins que l'an dernier. C'est peu, mais cela reflète la tendance générale observée depuis les années 70 où nous étions 78 soit 3 fois plus ! En cause sans doute, le permis de chasser, le coût du permis de chasse et, il faut bien le reconnaître, l'attractivité du territoire. Pourtant notre chasse se diversifie et, si la population de faisans et perdrix naturels diminue, les étangs et la lagune permettent quelques beaux tableaux de canards.



Le gros gibier est aussi apparu sur notre plaine. La société dispose de 4 bagues de chevreuil et 1 de sanglier, chassés uniquement en battues. Le lièvre se porte toujours bien; un comptage des animaux tués est fait tout au long de la saison et au 18 octobre on notait 23 lièvres prélevés soit pratiquement un par chasseur.

La société a prévu d'organiser trois manifestations : le banquet annuel, le 12 mars, à la salle communale, un concours de belote, le 19 mars, doté de lots de valeur et ouvert à tous, et enfin, le méchoui sur la place de la mairie, le 26 juin.



Sapeurs-Pompiers



Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe le 13 décembre dernier. En dépit d'une cérémonie quelque peu réduite (*devoir de réserve pour cause d'élections*), l'un des membres s'est vu remettre le grade de caporal chef. Il s'agit de Florian Tortoza.

Frédéric Coutière et Eric Vacher, pour leur part, ont reçu une attestation de formation à la Gestion Individualisée des Appels, nouveau système d'alerte des pompiers sur une intervention, prochainement mis en service au Centre de Première intervention de Biozat. **Félicitations et bravo pour l'engagement !**



Contact : Lieutenant Eric VACHER - Tél. 06 83 09 24 90

Anciens combattants



Une très belle participation a été enregistrée au défilé du 11 novembre : une centaine de personnes est venue participer à la commémoration avec dépôt de gerbe à la stèle des anciens combattants et au monument aux morts.

Merci aux jeunes qui s'investissent lors de cette cérémonie et plus particulièrement Colyne, Emelyne, Alicia et Evane, sous la houlette de Sébastien Bellet !





Biozat Tennis de table

Saison 2014-2015 : Biozat TT-1 - Champion d'Allier en D1

Saison 2015 – 2016

Après une bonne saison 2014-15, notre club Biozatois perd une dizaine de joueurs, vie normale dans tout club : départ dans une autre région, à l'étranger, études... **Nos 21 joueurs sont prêts à vous accueillir. Alors, n'hésitez-pas, on vous attend !** Les entraînements adultes sont animés par Jean-Baptiste, les entraînements débutants par David. Le club remercie tous ses joueurs, bénévoles, entraîneurs et indispensables organisateurs, sans oublier la mairie pour la mise à disposition des salles ainsi que ses partenaires et sponsors.



Champion d'Allier 2015, BIOZAT TT-1 termine 1^{er} en Pré-Régionale et monte en Régionale 3 en janvier 2016



En Division 2, BIOZAT TT-3 toujours motivée, termine 5^{ème} de sa poule



Affaiblié par plusieurs départs, BIOZAT TT-2 termine 5^{ème}

Il est possible de pratiquer le tennis de table en loisir ou en compétition.

Entraînements à la Grange le mardi, mercredi à 18h et le jeudi à 18h30.

Pour tout renseignement :

04 70 90 52 45 ou 04 70 56 57 00

ou consulter le site : www.albiozat-tt.fr



Débutants à l'entraînement



Le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) à l'ordre du jour

Lorsque l'Allier regarde côté Puy de Dôme...

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale de l'Allier a été présenté par M. le Préfet le 6 octobre dernier à la Commission Départementale. Le schéma présenté s'inscrit dans les dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015, qui prévoit désormais un seuil minimal de 15 000 habitants pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Les communes en ont elles-mêmes été informées le 15 octobre et ont eu à se prononcer sur le sujet avant le 15 décembre.

Le projet de SDCI prévoit une nouvelle structuration du territoire de l'Allier avec 3 communautés d'agglomération élargies et 5 communautés de communes à constituer à partir de communautés existantes.

Il est également envisagé, comme l'a prévu la loi NOTRe, de dissoudre les syndicats intercommunaux inclus en totalité dans les périmètres des futurs EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) ainsi que certains syndicats de faible activité, soit un total de 32 structures. Les nouveaux EPCI pourront reprendre les compétences de ces syndicats.

Notre commune de Biozat est concernée par le projet de SDCI proposant une fusion des Communautés de Communes du Pays Saint-Pourcinois, de Sioule Colette et Bouble et du Bassin de Gannat. Nous avons estimé que la préservation de notre identité rurale était une priorité pour notre territoire. Nous avons aussi pris en compte le fait que la fréquentation du Bassin de Gannat dépasse les limites de notre canton et concerne également une grande partie des communes relevant de la Communauté de Communes Nord Limagne, toutes à caractère rural et localisées à proximité du Bassin de Gannat. De nombreux échanges ou organisations communes existent déjà avec ces mêmes communes dans différents domaines économiques (banque, assurance, agriculture...).

Considérant qu'un tel rapprochement Nord Limagne – Gannat – Sioule Colette et Bouble- St-Pourçain constituerait un « vrai » bassin de vie recentré sur Gannat et créerait une dynamique d'un plus grand territoire rural, le Conseil Municipal de Biozat s'est prononcé le 1^{er} décembre dernier pour la proposition du Préfet élargie aux communes intéressées de la Com Com Nord Limagne. Ce même choix a été fait par 11 autres communes de la Com Com du Bassin de Gannat. Deux communes ont accepté le projet du Préfet tel qu'il a été présenté. Enfin, 2 autres communes se sont prononcées contre ce projet avec une préférence pour VVA pour l'une d'entre elles. Le choix majoritaire a été entériné par le Conseil Communautaire du 10 décembre.

La balle est maintenant dans le camp de M. le Préfet qui a jusqu'au 31/12 pour revenir vers la Commission départementale afin de lui présenter la dernière version du SDCI et les avis exprimés par les collectivités territoriales concernées. Les aller et retour entre Préfecture et Collectivités se poursuivront sur l'ensemble de l'année 2016.



SICTOM Sud Allier Déchets verts à la déchetterie de Gannat

Suite à l'ouverture d'une plateforme de vidage des déchets verts à la déchetterie de Gannat, les apports de déchets verts sont :

- payants pour les professionnels quelle que soit la quantité emmenée,
- payants pour les particuliers lors de dépôt en camion plateau, fourgon ou remorque double essieu,
- gratuit pour les particuliers pour des quantités inférieures à 2 m³, en remorque simple essieu, véhicule utilitaire de type Kangoo, ou véhicule particulier.



PROCHAÎNE COLLECTE

encombrants*
+
épaves véhicules

mercredi 24 février 2016

Pensez à vous inscrire en mairie !

* Plus de détails sur notre site internet

Etat civil

Etat civil 2015

NAISSANCES

Camille BEDUE 06 août
Enora GEORGES 19 septembre
Lana RAMILLIEN 28 septembre
Lyo CHAINEAUX 13 octobre

MARIAGES

Frédy DASSAUD et Myriam COUGNET 18 juin
Romain DUPUY et Wararat TREETHANAWAT 28 août
Christian JARDILLIER et Marie-Isabelle GARCIA 18 décembre

DÉCÈS

Esther VIDET 06 juillet
Odette DESCHAMPS 13 août

Location *Salle*

Tarif Location Grange Communale 2016 (activités non lucratives)

Demandeur	Tarif (€)
Particulier Commune	310
Particulier extérieur à la Commune	530
Associations de Biozat	Gratuit
Associations extérieures à la Commune	370
Entreprise extérieure	680
Réunion d'information / Assemblée Générale / Vin d'honneur (6 heures, hors we et selon disponibilités)	140

Location du vendredi 14h jusqu'au lundi 11h

Un chèque de caution de 330 € est demandé à la signature du contrat et restitué au cours du mois suivant, afin de couvrir les frais éventuels de dégradation, de nuisances et de nettoyage.

Un chèque de caution de 100 € est demandé pour se prémunir des bruits intempestifs après 22h à l'extérieur de la salle ou du non respect du détecteur de décibels.

Frais supplémentaires optionnels :
Heure de chauffage : 22€ - Podium : 175 €

En cas d'annulation à moins de 8 semaines, le tarif de location sera à l'appréciation de la commission communale.

Un tarif différent est pratiqué pour les activités lucratives.
Se renseigner en mairie au 04 70 56 54 97

Votre contact pour toute location :
Françoise LAVEDIOT - Tél. 04 70 56 51 27 ou Mairie : 04 70 56 54 97

... rendez-vous sur

www.commune-biozat.fr

Nouveau site internet



Accueil Découvrir Biozat Mairie Services Ecole-Enfance-Jeunesse Economie Cadre de vie Animations Liens utiles

no 26 - Décembre 2015

